



Bonny David, Ganioz Xavier

Interpellation au sujet de la consultation sur l'externalisation des buanderies du HFR

Cosignataires : -

Date de dépôt : 21.03.17

DSAS

Dépôt

Selon un communiqué de presse du 23 février 2017, l'hôpital fribourgeois (HFR) souhaite externaliser les buanderies de ses sites de Fribourg et de Tavel dès 2018.

Cette décision nous interpelle au plus haut point, en particulier, pour les pertes d'emploi possibles et la fermeture de ces installations.

Nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelle analyse de fond a été réalisée pour arriver à cette décision de principe du conseil d'administration d'externaliser ?
2. Quel projet est mis en consultation, selon le communiqué, auprès du personnel concerné ainsi que les partenaires sociaux ?
3. Sur quelle base est calculé l'investissement à consentir de l'ordre de 18.8 millions pour remplacer la buanderie actuelle ?
4. Est-ce que dans le projet de construction des nouveaux bâtiments du HFR, la buanderie a-t-elle déjà été incorporée ou non ? Si non, pourquoi ?
5. Est-ce que le HFR a-t-il fait des démarches auprès de plusieurs homes ou autres institutions à proximité tels que le Spitex, le HIB, l'Hôpital Daler ou encore la Clinique Générale afin de créer des synergies dans le but de mieux rentabiliser son installation à Tavel ? Voire pour augmenter le débit d'entretien du linge à la buanderie du HFR ? Si non, pourquoi le HFR ne l'a-t-il pas encore fait ?
6. Quel est le prix actuel moyen par mois de l'entretien du linge au HFR et à Tavel ? Quel est le coût moyen par mois estimé de l'externalisation de l'entretien du linge pour les deux sites ?
7. Y a-t-il de la petite laverie qui ne pourra pas être prise en charge par une externalisation ? Si oui, laquelle ? Comment sera-t-elle traitée ? A quel coût annuel ?
8. Les transports du linge sale et propre et la réalisation de deux circuits séparés sur site sont-ils comptés dans le coût mensuel du projet d'externalisation ? Quel est ce montant ? Quel est l'impact environnemental mesuré pour tous ces déplacements de véhicules ? Le HFR tient-il compte des frais sans cesse croissants des déplacements ? A raison de quelle fréquence se dérouleront ces déplacements ? Avec quel(s) type(s) de véhicule(s) ?
9. Quelle est l'entreprise privée ou les entreprises privées possibles pour une externalisation des buanderies ? Cette ou ces entreprises ont-elles une convention collective ? Quel est le salaire horaire moyen des employés de ces entreprises ? Quel est le salaire horaire moyen des employés de la buanderie du HFR ?

10. La buanderie du HFR occupe-t-elle également des apprentis, des stagiaires ou d'autres personnes temporaires ? Si oui, combien, par exemple, en 2014, 2015 et 2016 ?
 11. Alors que le canton de Fribourg perd de nombreux emplois, quelle est la position du Conseil d'Etat sur cette possible externalisation ?
 12. Pour une question de transparence, quel a été le salaire net ou la rémunération nette, sans les frais annexes possibles tels que déplacements ou autres, du président du conseil d'administration du HFR en 2015 et en 2016 ?
-